



BON DE COMMANDE à la formation d'entraînement au maniement des armes

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Police Municipale de : CORBAS

Adresse complète Place Charles Jocteur

Date de la session : 28/11/23

horaires : Mardi 28/11/2023 à 09h00 au Mardi 28/11/2023 à 12h00

Code session : SXPB6E94

Lieu - stand de : Décines-Charpieu

Vu la délibération N° 09/033 du 27 mai 2009 du Conseil d'Administration du C.N.F.P.T. fixant les tarifs des séances d'entraînement au tir des policières et policiers municipaux

La collectivité s'engage à verser au C.N.F.P.T. une participation financière pour l'entraînement au maniement des armes des policières et policiers municipaux selon les cas de figure exposés ci-dessous. Ces tarifs comprennent exclusivement les frais pédagogiques et de gestion. Les autres frais, restauration, hébergement, déplacements sont à la charge de la collectivité.

IDENTIFICATION DE L'AGENT INSCRIT A CETTE SESSION

NOM	Prénom	Date de naissance	Armement du stagiaire Type d'arme* & date de l'arrêté d'autorisation de port d'arme de l'agent (obligatoire pour inscription à la formation)
JIMENEZ	Emilio	04/02/1975	PIE 26.10.23
* Notez R (revolver), PSA (pistolet semi-automatique), LBDB ou LBDC (lanceurs de balles de défense catégorie B ou C), PIE (pistolet à impulsion électrique)			

La collectivité atteste que les agents sont titulaires d'un arrêté de **port d'arme en cours de validité**. L'inscription d'un agent non titulaire d'un arrêté valide est susceptible d'engager la responsabilité de la collectivité en cas d'accident.

Il est de la responsabilité de l'autorité territoriale employeur de vérifier que chaque agent est bien titulaire d'un arrêté de port d'arme, en cours de validité, correspondant à la dotation requise pour chaque séance d'entraînement.

TARIFICATION DE LA SEANCE (cochez la case correspondant à la situation de la collectivité)

CAS 1 <input type="checkbox"/>	Entraînement pour une commune ne disposant pas de moniteur en maniement des armes	Coût formation par stagiaire et par séance	180 €
CAS 2 <input type="checkbox"/>	Entraînement pour les communes disposant d'un moniteur en maniement des armes ou mutualisant cette ressource et ayant un stand de tir avec lequel existe une convention d'utilisation	Coût formation par stagiaire et par séance	10 €
CAS 3 <input type="checkbox"/>	Entraînement pour les communes disposant d'un moniteur en maniement des armes ou mutualisant cette ressource mais ne disposant pas d'un stand de tir	Coût formation par stagiaire et par séance	120 €
CAS 4 <input checked="" type="checkbox"/>	Entraînement pour les communes ne disposant pas d'un moniteur en maniement des armes et lié par convention avec un stand de tir	Coût formation par stagiaire et par séance	60 €



Dans le cas où la collectivité dispose de la compétence d'une monitrice ou d'un manieur des armes et/ou si elle dispose ou a passé une convention pour un stand de tir, veuillez remplir les champs ci-dessous :

IDENTIFICATION DU DE LA MONITEUR. RICE EN MANIEMENT DES ARMES

Madame Monsieur NOM usuel :
Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal : Ville :
Téléphone : @mail :

IDENTIFICATION DU STAND DE TIR

NOM du stand de tir : Poste de Police Municipale
Adresse du stand de tir : 20 rue Carnot
Code postal : 69150 Ville : DECINES-CHARPIEU
Téléphone : @mail :

Nom de la collectivité : VILLE DE CORBAS
N° SIRET : 21690273400013
Adresse : Place Jockey
Code postal : 69960 Ville : CORBAS
Nom du. de la responsable de la police municipale : SIMONOT Laurence
Téléphone : 04.72.90.11.25 @mail: l.simonot@ville-corbas.fr
Nom du. de la responsable du service formation : STOCARD Carine
Téléphone : 04.72.90.82.95 @mail: c.stocard@ville-corbas.fr

Pour les inscriptions prises à titre payant (formation payante par nature ou inscription effectuée pour une personne ne relevant pas de la fonction publique territoriale), le présent document vaut bon de commande.
Le règlement se fera uniquement par mandat administratif sur la base des tarifs actuellement en vigueur. Soit :
..... 60 € x 1 stagiaire(s) = 60 € net.

Signature de l'autorité territoriale

Nom, prénom du signataire : VIOLLET Alain
Qualité du signataire : Maire
Numéro d'engagement :
Date :



Signé par : MICHEL MALTRAIT
Date : 08/11/2023
Qualité : Conseiller municipal